

Conseil fédéral vs. initiative

Conseil fédéral - 4 piliers

- Prévention
- Thérapie
- Réduction des risques

- Répression

"Droleg"

- Prévention
- Thérapie
- L'Etat doit organiser la production de stupéfiants et en approvisionner suffisamment le marché.

- Dépénalisation de la consommation, de la culture, de la possession et de l'acquisition de stupéfiants pour les besoins propres.

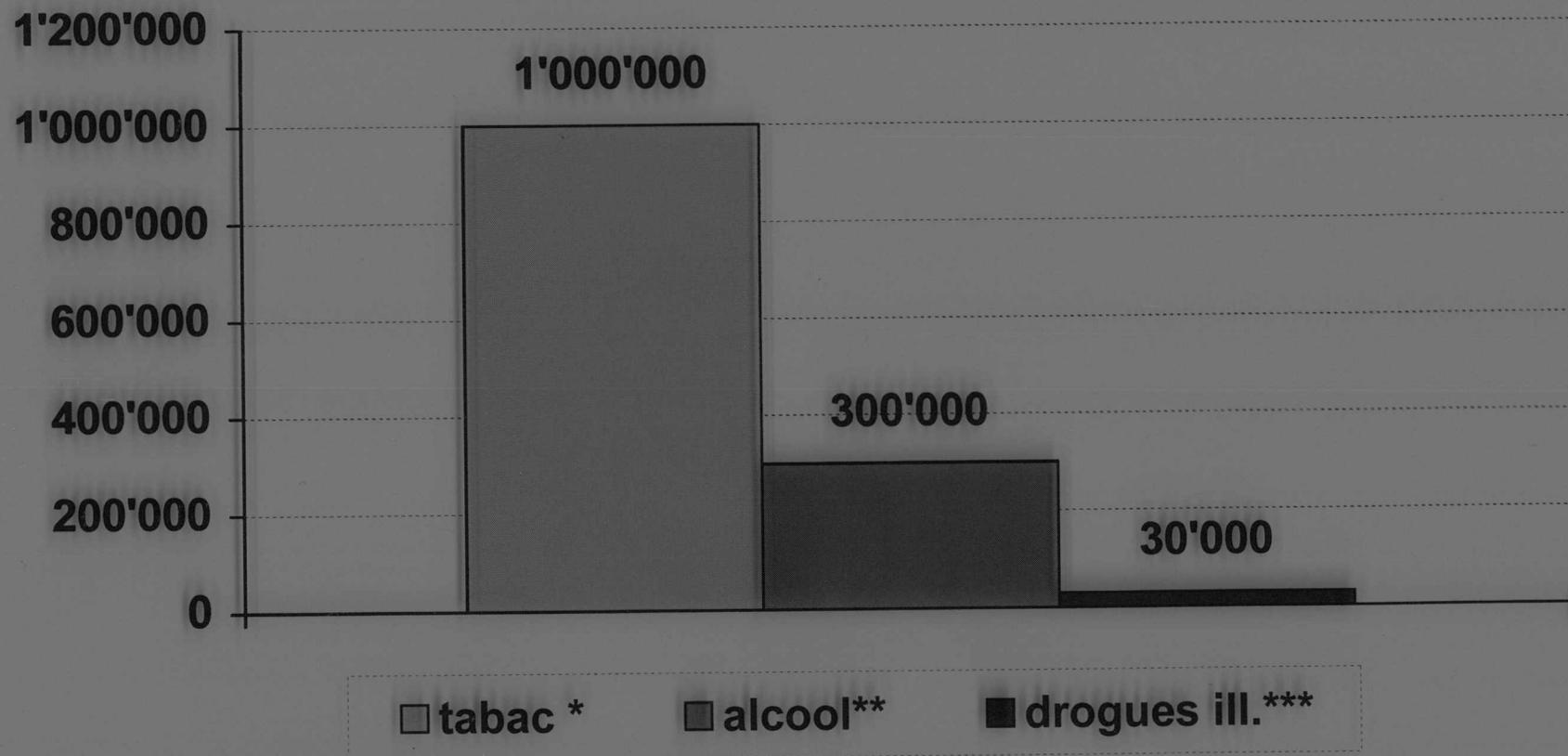


Ampleur de la consommation de drogues illégales

- **27,1% des 15-39 ans ont consommé au moins une fois dans leur vie du cannabis, 1,3% de l'héroïne et 4,2% de la cocaïne.**
- **Un pour cent environ de cette tranche d'âge est dépendant des stupéfiants.**
- **~ 30'000 des personnes toxicodépendantes consomment régulièrement des stupéfiants (principalement de l'héroïne et/ou de la cocaïne).**
- **~ 600'000 personnes ont consommé des produits du cannabis au moins une fois dans leur vie.**



Personnes dépendantes du tabac, de l'alcool, des drogues illégales, 1997



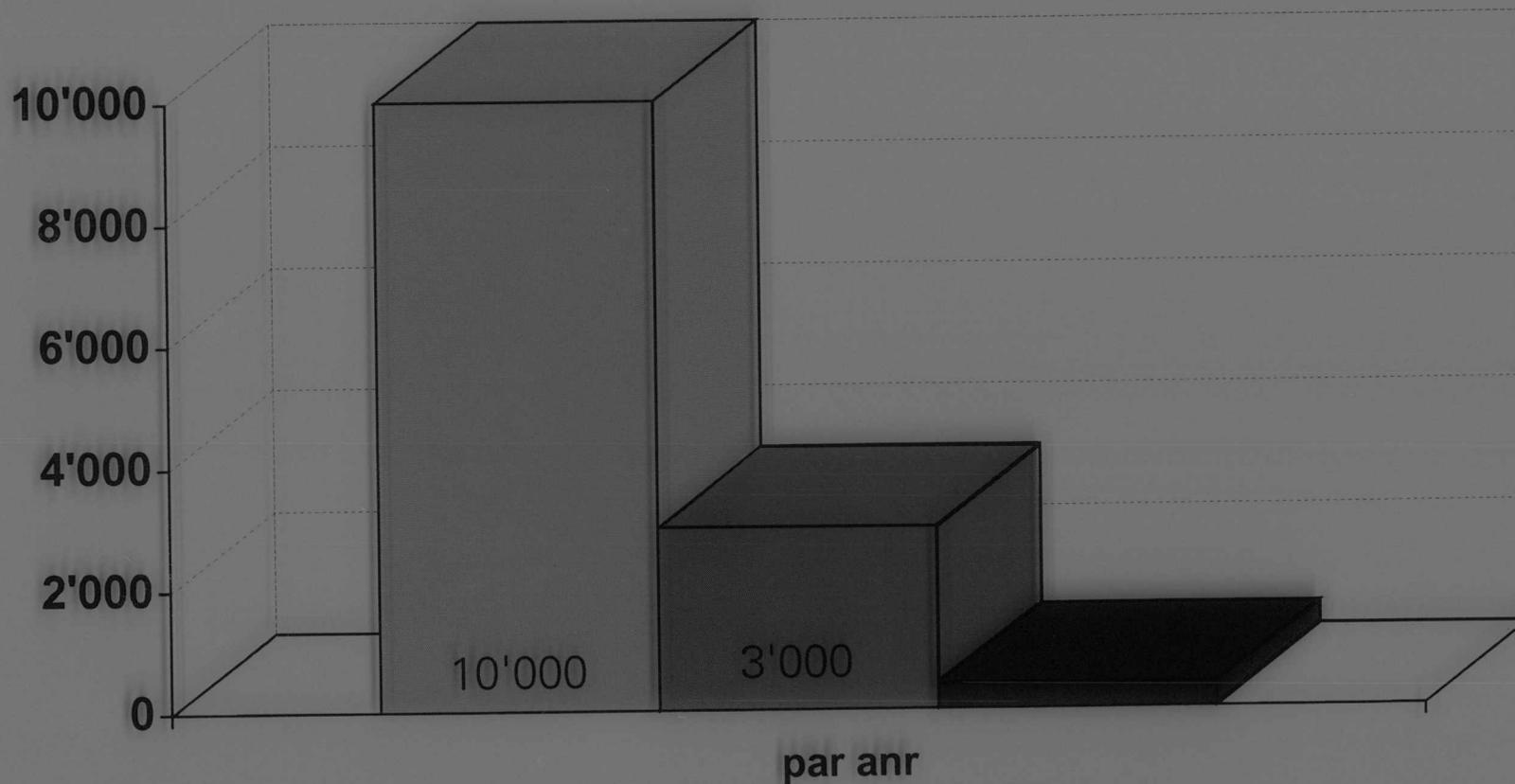
* selon SFA/ISPA 1996 (> 10 cigarettes/jour)

** selon SFA/ISPA 1996

héroïne & cocaïne



Consommation de stupéfiants et décès prématurés, 1997



□ tabac ■ alcool ■ drogues ill.*

*
surdose/sida, etc.



Habitudes de consommation chez les jeunes, tendances en 1997

Héroïne



Cannabis



Ecstasy/MDMA/amphétamines



Alcool



Tabac



POLITIQUE DES QUATRE PILIERS DE LA CONFEDERATION

- **Prévention**
- **Thérapie**
- **Réduction des risques**
- **Répression/contrôle**



Buts de la politique suisse en matière de drogue

- **Réduire le nombre de nouveaux toxicodépendants**
- **Augmenter le nombre des personnes guéries de leur dépendance**
- **Diminuer le risque de santé pour les personnes dépendantes**
- **Protéger la communauté des répercussions négatives de la dépendance et lutter contre le crime organisé.**



Buts de la prévention

- **Convaincre les (jeunes) gens de ne pas consommer de drogues et de vivre sainement et les rendre aptes à se comporter ainsi.**
- **Empêcher les (jeunes) gens qui consomment occasionnellement des drogues de développer un comportement addictif et empêcher qu'ils quittent leur cadre social, leur famille, l'école ou leur formation professionnelle.**



Buts des mesures thérapeutiques

- **Encourager les toxicodépendants, femmes et hommes, à commencer une thérapie et à se sortir de la drogue.**
- **Prendre les mesures nécessaires pour leur permettre de vaincre la dépendance et les y aider par des moyens appropriés.**



Traitement de personnes souffrant de toxicodépendance en Suisse

	1994	1997
● Nombre de places en thérapie résidentielle (axée sur l'abstinence)	1'300	1'750
● Nombre de traitements avec méthadone (ambulatoires)	14'000	15'000
● Nombre de places de traitement à l'héroïne	250	720



Résultats des programmes avec prescription médicale d'héroïne 1994 - 1996

- La consommation de drogues illégales des participants aux programmes a nettement reculé sauf pour le cannabis.
- 19% des personnes entrées dans les programmes ont, dans les 22 mois, opté pour un autre traitement (traitement à la méthadone, thérapie visant l'abstinence, etc.)
- L'état de santé psychique et physique des personnes traitées s'est amélioré.
- La situation sur les plans du logement et du travail s'est améliorée.
- Les actes délictueux ont diminué.



Buts de la réduction des risques et de l'aide à la survie

Les mesures visant à réduire les risques doivent améliorer l'état de santé des personnes dépendantes pendant la phase de dépendance et maintenir ou rétablir l'intégration sociale (en cas d'injection de drogue ⇒ important risque d'infection par VIH et d'hépatite)

Exemples :

- programmes d'échange de seringues
- programmes pour le logement et les programmes pour l'emploi.



Tâches en matière de répression

- La poursuite pénale dans le domaine de la LStup est avant tout du ressort des cantons. La Confédération peut leur apporter son concours.
- Il existe deux organes de police au niveau fédéral: les Offices centraux de police criminelle, à l'OF de la police, et la Police fédérale (PF) au Ministère public de la Confédération. Les offices centraux de police criminelle ont compétence en matière d'enquêtes en rapport avec la LStup.
- En 1997, 45'100 infractions à la LStup ont été enregistrées.
- 80,6 % des dénonciations concernaient uniquement la consommation,
- 7,2 % uniquement le trafic et 12,2 % le trafic avec consommation.



- **L'ensemble de ces dénonciations a donné lieu à quelque 25'000 condamnations.**
- **Peines prononcées en raison de délits au sens de la LStup: 11% d'amendes, 4% de mesures, 56% de peines privatives de liberté avec sursis, 29% sans sursis.**
- **Fin 1997, environ 1'900 des personnes condamnées pour des délits au sens de la LStup étaient détenues dans des établissements pénitentiaires suisses.**
- **Ces dernières années, env. 200 kg d'héroïne et env. 250 kg de cocaïne en moyenne ont été confisqués en Suisse.**
- **En 1997, 6'635 kg de marijuana, 313'300 plants de chanvre, 655 kg de haschisch et 9 kg d'huile de haschisch ont été confisqués.**

(selon les indications de l'Office fédéral de la police)



Coûts de la drogue

(selon rapport "Schild" 1996)

	En millions de frs
Répression	~ 500
Thérapie (ambulatoire + résidentielle)	~ 240
réduction des risques	~ 160
Prévention	~ 33
recherche + formation	~ 16
Total	~ 949



L'initiative « Droleg » demande

la dépénalisation

- **de la consommation de stupéfiants**
- **de la culture de stupéfiants**
- **de la possession de stupéfiants**
- **de l'acquisition de stupéfiants pour son usage propre ;**

que l'Etat contrôle la culture, l'importation et la fabrication de stupéfiants, et autorise ainsi un marché de stupéfiants réglementé par l'Etat.



Répercussions en cas d'adoption de l'initiative « Droleg » :

L'accès aux drogues serait pratiquement libre. Compte tenu de la prédisposition générale à la consommation et à la dépendance qui existe dans notre société, une telle situation comporterait des risques difficiles à évaluer.



Répercussions en cas d'adoption de l'initiative « Droleg » :

Les répercussions sur la santé de la population sont difficiles à évaluer mais pourraient receler des risques selon l'état actuel des connaissances.



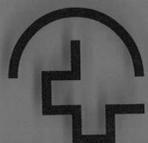
Répercussions en cas d'adoption de l'initiative « Droleg » :

On ne peut pas évaluer les effets qu'aurait le libre accès aux stupéfiants sur le nombre des consommateurs de drogues ni sur la motivation à suivre un traitement. Une nouvelle augmentation du nombre des consommateurs de drogues aurait des effets négatifs sur la santé de la population.



Répercussions en cas d'adoption de l'initiative « Droleg » :

Plusieurs accords internationaux devraient être résiliés.



Répercussions en cas d'adoption de l'initiative « Droleg » :

L'accès à des substances à très fort potentiel addictif serait relativement facile, alors que de nombreux médicaments ne peuvent être obtenus que sur ordonnance.

La prescription médicale de stupéfiants à des personnes souffrant de toxicomanie en tant que traitement de deuxième choix doit rester liée à des indicateurs médicaux et sociaux clairs.



L'initiative populaire "Droleg" promet qu'en cas d'adoption de l'initiative, la mafia de la drogue disparaîtra en Suisse.

Le marché noir tel qu'il existe aujourd'hui, serait remplacé par un nouveau marché noir. Comme il serait facile aux adultes habitant en Suisse de se procurer des drogues dures de qualité à bon marché, un marché illégal transfrontalier verrait rapidement le jour.

